



REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

N° 03, Volume 01, octobre 2024



Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Site internet : <https://revuecarrefourscientifique.net>

ISSN : 2958-8855

B.P 1328 KORHOGO
+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580
E-mail : larevuecarrefour@gmail.com

REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE

Revue interdisciplinaire
de Philosophie, Littérature, Arts et Sciences sociales

Semestrielle
N° 03, Volume 01, octobre 2024

Bases d'indexations et Facteur d'impact de REVUE CARREFOUR SCIENTIFIQUE



<https://reseau-mirabel.info/revue/17719/Revue-Carrefour-Scientifique?s=1pp95a>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610040>



TOGETHER WE REACH THE GOAL

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23627>

LIGNE ÉDITORIALE

La philosophie est pensée agonistique. Comme telle, elle est un espace de dialogue critique et d'échange pluridisciplinaire. La pensée philosophique rencontre ainsi tous les champs du savoir avec lesquels elle entretient un commerce permanent. C'est ce qui fait de la philosophie un carrefour interdisciplinaire, un point d'ancrage et de passage de la pensée. Matrice génésique de toutes les sciences qu'elle a enfantées, la philosophie n'a jamais rompu le lien ombilical avec les autres régionalités scientifiques qui sont ses descendants disciplinaires.

Dès lors, on peut dire que la pensée philosophique est un foyer de rencontre et de séparation, de convergence et de divergence, de construction et de déconstruction. Derrière cette idée de rencontre et de séparation, se profile celle d'un espace de bifurcation ou de trifurcation où des régionalités scientifiques, des figures épistémiques et des personnages conceptuels viennent clarifier, renforcer ou mettre en crise les sources de leur enracinement métaphysique, payer leur dette épistémologique et accomplir leur relative autonomie disciplinaire. Pour tout dire, la philosophie est un carrefour épistémique et cognitif. Mais, si elle est carrefour, c'est-à-dire lieu où plusieurs cheminements théoriques et méthodologiques se croisent et se traversent, tout support qui prétend vulgariser sa cause ne doit-il pas, au nom du principe de la congruence des formes, épouser sa caractéristique ramificatoire ? Pour dire les choses de manière beaucoup plus précise, si la philosophie est carrefour, ses supports de vulgarisation ne doivent-ils pas être des espaces fusionnels, confusionnels et interactifs prompts à éclairer et à démêler les fils enchevêtrés de la réalité par la production de pensées rigoureuses et fermes ? Dans ces conditions, peut-il y avoir meilleur nom de baptême pour une revue d'un Département de philosophie que celui de Carrefour ? Pour bien se démarquer, ce Carrefour peut-il avoir meilleure caractéristique que celle de refléter la substance et la matière scientifiques ? Apparemment non ! C'est donc bien à propos que le Département de Philosophie de l'Université Peleforo Gon Coulibaly a choisi de baptiser sa plateforme de publication et de vulgarisation académique et épistémique du nom éponyme de *Revue Carrefour Scientifique*.

Revue Carrefour Scientifique, reprenant la charge métaphorique du carrefour, se positionne, dans l'univers des plateformes de vulgarisation scientifique, comme un nœud intersectionnel entre plusieurs voies se coupant, se découpant, se recoupant de manière symboliquement idéale aux fins de révéler les mal-entendus, dénouer les équivoques, traquer les incertitudes et les manquements ou réajuster les acquis, les enjeux et les perspectives à travers un cheminement heuristique pertinent et un questionnement érudit, fécond et prospectif.

Revue Carrefour Scientifique est donc un lieu d'incubation et de maturation des savoirs, où viennent se ressourcer des horizons du discours scientifique ; et, plus qu'un simple lieu de ressourcement, elle est un espace de déplacement, de remplacement et de renversement paradigmatique de la pensée à travers un questionnement informé, critique et rigoureux mêlé de créativité et d'inventivité théoriques. Elle est, au total, un instrument de la transformation du savoir, de la métamorphose conceptuelle, un outil méthodologique et épistémologique de vulgarisation scientifique et académique qui offre aux chercheurs et aux enseignants de multiples disciplines une assise rigoureuse et pertinente pour leurs travaux, à travers un renouvellement critique des méthodes, des théories, des résultats et des paradigmes.

Revue Carrefour Scientifique, revue en ligne, priorise les productions scientifiques de qualité pour faire éclore de nouvelles formes d'intelligibilités arrimées à des sources et ressources théoriques, doctrinales et conceptuelles issues du creuset de recherches novatrices et critiques. C'est pourquoi elle encourage le dialogue des modernités anciennes, présentes et à-venir à travers des articles originaux, des comptes-rendus et des publications de vulgarisation.

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de Publication : M. KOUMA Youssouf, Maître de Conférences

Directeur de Rédaction : M. YAO Akpolé Koffi Daniel, Maître - Assistant

Secrétaire de Rédaction : M. KONATÉ Mahamoudou, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président

Professeur POAMÉ Lazare – Université Alassane Ouattara

Membres

Professeur ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre – Université Alassane Ouattara

Professeur BAH Henri – Université Alassane Ouattara

Professeur BAMBAM Assouman – Université Alassane Ouattara

Professeur BIYOGO Grégoire – Université Omar Bongo-Libreville

Professeur COULIBALY Adama – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur COULIBALY Daouda – Université Alassane Ouattara

Professeur DIAKITÉ Samba – Université Alassane Ouattara

Professeur EZOUA Thierry – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUAME Jean Martial – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur KOUASSI Yao Edmond – Université Alassane Ouattara

Professeur KOUVON Komi Simon – Université de Lomé

Professeur KIYINDOU Alain André – Université de Bordeaux-Montaigne

Professeur MISSA Jean-Noël – Université Libre de Bruxelles

Professeur N'GUESSAN Depry Antoine – Université Felix Houphouët-Boigny

Professeur NSONSISSA Auguste – Université Marien Ngouabi-Brazzaville

Professeur PINSART Marie-Geneviève – Université Libre de Bruxelles

Professeur SANGARÉ Abou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Professeur SANGARÉ Souleymane – Université Alassane Ouattara

Professeur SAWADOGO Mahamadé – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

Professeur SORO Donissongui – Université Alassane Ouattara

Professeur TSALA MBANI André Liboire – Université de Dschang-Cameroun

Professeur ZONGO George – Université Ouaga I Pr Joseph Ki-Zerbo

COMITÉ DE RÉDACTION

Docteur DIOMAND Aipka – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur SORO Nanga Jean – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDÉ Zolou Goman Jackie Élise – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur COULIBALY Sionfoungon Kassoum – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ZEBRO Nelly – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur YÉO Djakaridja – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur GNAHOUE Kouassi Fernand – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur ANY Désirée Guillet – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KONÉ Seydou – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KOUADIO Konan Sylvain – Université Peleforo Gon Coulibaly

COMITÉ DE LECTURE

Professeur SANGARÉ Abou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KONATÉ Mahamoudou - Philosophie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. KOUADIO Ekpo Victorien - Philosophie – Université Alassane Ouattara

Docteur MC. KOUADIO Koffi Decaird - Philosophie – Université Félix Houphouët-Boigny

Docteur MC. ZOUHOULA Bi Richard - Géographie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur MC. ADAMAN Sinan - Sociologie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur OUATTARA Moussa - Anglais – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DIOMANDE Soualio - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur DRAMA Bédi - Économie – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KARAMOKO Mamadou - Grammaire – Université Peleforo Gon Coulibaly

Docteur KEWO Zana - Histoire – Université Peleforo Gon Coulibaly

CONTACTS

B.P 1328 KORHOGO

+225 0101 115 619 / +225 0759 997 580

larevuecarrefour@gmail.com

SOMMAIRE

1. Clivage intercommunautaire et déclaration des naissances : cas des autochtones senoufos et des allogènes peulhs dans le département de Korhogo (Côte d’Ivoire) -	
Kan Constant OURA, Adaman SINAN, Foundere COULIBALY	1
2. Les animaux face à la justice : accusation, procès et sanctions des porcs au bas moyen âge -	
Konan Kouassi Parfait BORIS, Séverin KONIN	20
3. Saturation foncière et résilience des agriculteurs dans la sous-préfecture de Soubré dans le sud-ouest de la Côte d’Ivoire -	
Kouassi Guillaume N’GUESSAN, Koffi Joachim KOTCHI, Kopeh Jean-Louis ASSI, Kouakou Toussaint KRA	35
4. Child protection from adult sexual abuse through the repression of sodomy in European Middle Ages -	
Anoh Georges N’TA	53
5. La qualité de soins de santé dans un contexte d’essais cliniques : un regard ambivalent des usagers et des praticiens de santé au Burkina Faso -	
Nourou BARRY.....	70
6. Le <i>Blonhon</i>, une institution initiatique des Wè, d’hier à aujourd’hui -	
Kinva Via Jean Alda GOULEDEHI, Kouassi Serge KOFFI, Syéniéledjama Françoise SORO.....	88
7. Le musée de la musique Georges Ouédraogo de Ouagadougou et la préservation d’instruments de musique traditionnels du Burkina Faso -	
Yacouba SAM, Badimbié YOGO.....	102
8. Hegel et la question de la scientificité de la philosophie : sur les sentiers de la phénoménologie de l’esprit -	
Kouadio Fidel DUA.....	124
9. L’intégration économique des états du Soudan occidental (8^e-16^e siècle) à la lumière des sources arabes -	
Kouamé Moïse GNAMIEN	136
10. Les partis politiques ivoiriens et le culte du « héros » (« père fondateur ») -	
Marcelin Kouassi AGBRA	150

LE *BLONHON*, UNE INSTITUTION INITIATIQUE DES WÈ, D’HIER À AUJOURD’HUI

Kinva Via Jean Alda GOULEDEHI
Université Félix Houphouët-Boigny
jgouledehi18@gmail.com

Kouassi Serge KOFFI
Université Jean Lorougnon Guédé
koffiusk@gmail.com

Syéniélédjama Françoise SORO
Institut National de la Santé Publique (INSP)
sorofrancoise@yahoo.fr

Résumé

Les Wè sont une population établie dans l’ouest ivoirien et l’est libérien, entre les fleuves Cavally et Cestos river. Cette population a mis en place des institutions dont le *Blonhon*, institution initiatique qui structure la société en contribuant à la formation de l’individu pour son intégration à la société des initiés. Malheureusement, la civilisation occidentale l’impacte jusqu’à son interdiction. Comment cette institution a-t-elle évolué dans le temps jusqu’à son interdiction ? Cette étude contribue à la connaissance de cette institution initiatique à travers son apport à la société et les méfaits qui ont occasionnés son interdiction. Elle s’appuie sur les données de la tradition orale et des sources écrites disponibles. Leur analyse a permis de savoir que le *Blonhon* s’organise autour du *Saékwla* et du *Klinkwla* qui sont les pratiques initiatiques des jeunes Wè.

Mots clés : *Blonhon* - Institution - Interdiction - Pratiques initiatiques - Wè

Abstract

The Wee people live in western Côte d'Ivoire and eastern Liberia, between the Cavalla and Cestos rivers. This population has set up institutions, including the *Blonhon*, an initiation institution that structures society by helping to train individuals for integration into the society of initiates. Unfortunately, Western civilization impacted until its prohibition. How did this institution evolve over time until it was banned? This study

contributes to the understanding of this initiatory institution through its contribution to society and the misdeeds that led to its prohibition. It is based on data from oral tradition and available written sources. Analysis of these sources has shown that the *Blonhon* is organized around the *Saékwla* and *Klinkwla*, which are the initiation practices of young Wee.

Keywords: *Blonhon* - Initiations practices - Institution - Prohibition - Wee

Introduction

Les sociétés africaines ont en leur sein des institutions de formation initiatique qui contribuent à la maturité de l'individu et l'autorisent à changer de statut social. Ces institutions sont présentes dans certaines communautés ethniques en Côte d'Ivoire. Les Wè, population établie dans l'ouest ivoirien et l'est libérien entre le fleuve Sassandra et Cestos river (J. A. Goulédéhi, 2020) et occupant les régions du Cavally, du Guémon en Côte d'Ivoire et Grand Geddeh et Sinoe counties au Libéria, ne dérogent pas à cette réalité institutionnelle. Chez ces Wè, cette mission était assignée au *Blonhon*⁴³, institution des pratiques initiatiques des filles et garçons. Ces pratiques se composent du *Saékwla*⁴⁴ et du *Klinkwla*⁴⁵.

La colonisation a entaché le bon fonctionnement de cette institution qui malheureusement va progressivement disparaître après sa pénalisation par l'Etat de Côte d'Ivoire en 1998⁴⁶. Or, elle était au cœur de la stratification sociale et offrait à la communauté wè un cadre de perpétuation de ses valeurs ancestrales.

Partant de là, nous nous sommes posés la question de savoir, qu'est-ce que le *Blonhon* et comment sommes-nous arrivés à son interdiction ?

Cet article a pour objectif de rendre intelligible le *Blonhon* à travers son apport à la société et exposer les faits qui ont contribué à sa pénalisation en Côte d'Ivoire.

⁴³ *Blonhon* est le nom générique qui rassemble les pratiques initiatiques féminines et masculines dans la société wè. Que l'on soit des régions du Guémon, du Cavally, de Grand Geddeh county ou de Sinoe county, cette expression désigne à la fois le Saé (*Saékwla*) et le Klin (*Klinkwla*).

⁴⁴ Le *Saékwla* est la pratique initiatique réservée aux jeunes filles. Elle est confondue maladroitement à l'excision. L'expression désigne à la fois l'initiation (Saé) elle-même et la clairière, l'enclos ou le bois sacré (*Kwla*)

⁴⁵ Le *Klinkwla* est la pratique initiatique réservée aux jeunes garçons. Elle est confondue maladroitement à la circoncision. L'expression désigne à la fois l'initiation (Klin) elle-même et la clairière, l'enclos ou le bois sacré (*Kwla*).

⁴⁶ Loi N°98-757 du 23 décembre 1998 portant répression de certaines formes de violences à l'égard des femmes

Des enquêtes ont été menées auprès des personnes qui ont été des adeptes, qui ont participé à ces rites d'initiation et celles qui regrettent leur interdiction aujourd'hui. Aussi, avons-nous consulté les articles scientifiques de presse et autres documents disponibles (Thèses de doctorat, mémoires et livres) sur le sujet pour prendre en compte tous les contours de ces pratiques dans la société Wè. Ces informations collectées et reçues ont été croisées pour en faire des données scientifiquement exploitables. Cette démarche a permis d'articuler notre argumentation autour de trois axes, à savoir l'historique de l'institution du *Blonhon*, son apport à la société et l'impact de la civilisation occidentale sur cette institution initiatique qui a entraîné son interdiction.

1. Institution du *Blonhon* : le *Saékwla* et le *Klinkwla*

Dans la société Wè, tout individu doit participer à la vie de la communauté. Il doit, pour ce faire prendre sa place et travailler pour l'harmonie sociale. Les institutions, aussi bien sacrées, initiatiques et populaires ont été créées dès la formation de l'ethnie Wè pour répondre à cet impératif. Ces institutions sacrées sont accessibles après que l'on soit passé par l'une des pratiques initiatiques du *Blonhon*. Le *Blonhon* comprend à la fois le *Saékwla* et le *Klinkwla* qui sont improprement désignés par l'excision et la circoncision.

1.1. Le *Saékwla*

Les populations Wè ont associé à chaque pratique initiatique une catégorie de personnes. Le *Saékwla* est la pratique initiatique expressément et exclusivement réservée aux jeunes filles chez les Wè. Chez ce peuple, cette pratique initiatique est totalement différente de l'excision à laquelle elle est malheureusement réduite. Elle est « un passage obligatoire afin d'accéder à un certain nombre d'informations et de formations de la jeune fille » (A. G. Kouassi, 2013, p.135). C'est une pratique qui combine à la fois l'excision telle que connue et des séances de formation – éducation aux principes vitaux de la société Wè. C'est une pratique initiatique qui contribue à la bonne insertion sociale de la gent féminine post-puberté. Ce qui fait que toute

« Adolescente qui entre dans ce bois sacré pour subir l'initiation, en revient non pas comme une personne handicapée ou complexée, mais au contraire, comme une femme majeure accomplie, responsable, fière d'elle, et qui doit véhiculer un certain nombre de qualités propices à la cohésion et l'épanouissement de tous dans la société » (D. C. Pagnet, 2012, p.138)

Elle ouvre les portes de la communauté des initiées et des sociétés secrètes et sacrées à la jeune nubiles. C'est une étape de la vie que de nombreuses jeunes filles attendent de passer avec impatience.

Cette pratique a toujours existé dans la société wè. Elle est donc ancrée dans les habitudes sociales du peuple Wè. Le Saékwla est ouvert « aux jeunes filles dont l'âge variait entre 15 et 21 ans. Il a lieu périodiquement en décembre de l'année car c'est la période idéale pour toute cette pratique »⁴⁷. Le *Saékwla* a pour but de permettre à la jeune nubile de prendre effectivement sa place dans la communauté de par les formations qui y sont dispensées. Ainsi, durant le séjour de 30 à 45 jours, selon l'espace Wè concerné, les jeunes filles sont regroupées dans une clairière et assistées de leurs aînées, les *Saédhé*⁴⁸. Selon la position de l'individu, dans la société Wè, ce passage était obligatoire pour la jeune fille.

En fait, selon Liblédé Henriette, « l'excision est le parachèvement de l'éducation que la jeune fille reçoit au sein de sa famille »⁴⁹. Il faut noter que dans la société Wè, l'éducation de tout individu commence dans le giron familial dès le bas âge. Selon le sexe, les premières notions sont données. Ainsi, pour la jeune fille, ce sont ses sœurs aînées de famille, de lignage qui se mettent à la tâche, ensuite viennent les génitrices et les mères de la famille et du lignage.

Lorsque l'étape d'aller au Saékwla sonne, les filles sont regroupées dans la clairière. A. G. Kouassi (2013 :139) le rappelle en ces termes : « Après la sélection, les jeunes filles sont convoyées dans la forêt, sous les hauts bois "le bois sacré ou enclos" » pour subir les épreuves d'initiation parachevant l'éducation familiale. L'achèvement de ce parcours ouvre les portes de leur intégration à la communauté et leur entrée dans les sociétés sacrées.

Le jour de la cérémonie, les filles sont conduites dans la clairière auprès de la *Zoho*⁵⁰ et des *Saédhé* par leurs mères. Ainsi, dans la clairière

⁴⁷ Odile Témohané, entretien à Paris-Léona, sous-préfecture Guiglo, le 18/08/2023

⁴⁸ Les Saédhé sont les assistantes de l'exciseuse. Elles sont les aînées des pensionnaires qui ont déjà passé l'épreuve et qui sont intégrées dans la communauté.

⁴⁹ Henriette Liblédé, enquête orale du 05/03/2019, Yopougon, Côte d'Ivoire

⁵⁰ L'expression *Zoho* désigne la femme spécialiste de l'excision ou l'homme spécialiste de la circoncision. Sous d'autres cieux, elle est désignée comme l'exciseuse. Dans la société Wè, le rôle de cette spécialiste ne se limite pas seulement à l'opération de l'ablation du clitoris et des lèvres de l'appareil génital de la jeune fille. Elle est l'experte de cette science traditionnelle qui permet la formation et l'initiation de la jeune fille.

Les jeunes filles sont soumises à des cas pratiques des problèmes sociaux. Elles y réfléchissent et proposent des pistes de résolution. C'est la capacité à résoudre ces cas qui est jugée par la *Zoho* et ses assistantes. Elles incitent chacune des filles à comprendre qu'elle est à une étape charnière de sa vie. Par la suite, elles leur apprennent à chanter, à danser, à se tenir et à parler en public, à décoder les codes du langage, à être soumise et enfin à tenir un foyer car nombreuses sont celles qui sont déjà promises en mariage et dont les prétendants attendent la sortie.⁵¹

Chacune des pensionnaires est soumise à tout ce processus qui a pour but de la transformer en une véritable femme responsable. Par son intégration à la communauté, elle doit aider à perpétuer les nombreuses valeurs de la société qu'elle a acquises. Cette pratique forme humainement, spirituellement et socialement la jeune fille pensionnaire. A la sortie, elle est donc prête à jouer pleinement son rôle dans la communauté des initiés et dans la vie quotidienne, quel que soit la position qu'elle occupe. Cette étape de la vie de la jeune fille existe aussi pour les jeunes garçons.

1.2. *Le Klinkwla*

La communauté masculine Wè est soumise à une pratique d'initiation propre. Elle est désignée par l'expression *Klinkwla*, c'est l'initiation des jeunes hommes pubères afin de leur permettre d'intégrer la société des hommes responsables. Cette pratique initiatique est assimilée à la circoncision, or, elle est bien plus que cette pratique linéaire. En plus de la circoncision proprement dite, le *Klinkwla* offre un cadre d'éducation et de formation aux jeunes hommes qui s'y soumettent. C'est donc l'institution d'initiation, de préparation du jeune homme pour son passage de l'adolescent sans réelle responsabilité sociale à un homme responsable, mature.

Tout comme le Saékwla, cette pratique a toujours existé chez les Wè. Contrairement aux *Namchi*, peuple du Cameroun, qui donnent le mythe fondateur de cette pratique (M. Leiris, 1934, p.68), les Wè n'ont pas pu nous fournir un mythe fondateur de cette pratique. A. Schwartz (1971, p.155) corrobore notre inquiétude en écrivant que « La tradition orale Guéré ne fait état d'aucun mythe relatif à l'origine de la circoncision ». Mais, retenons juste qu'elle y a toujours été pratiquée. En fait, ils insistent sur la portée de l'initiation, sur ses bienfaits pour la communauté.

Elle et ses assistantes ont pour mission de former ces jeunes nubiles à devenir de grandes et bonnes femmes dans la société au moyen des enseignements qu'elles leur donneront durant le séjour dans la clairière.

⁵¹ Henriette Liblédé, enquête orale à Yopougon, Abidjan le 05/03/2019

Le Klinkwla se scinde en deux phases distinctes qui sont la circoncision et l'éducation – formation. La circoncision consiste en la section du prépuce du gland masculin. Cette opération est ainsi explicitée par M. Leiris et A. Schaeffner (1936, p.147) :

Chaque garçon est appelé à son tour par le circonciseur [...] Ayant recommandé à l'enfant de ne pas crier, l'opérateur tranche le prépuce, en coupant en arrière de la ligature [...] On lave le sang qui a coulé sur la pierre et l'on recouvre avec de la terre celui qui s'est répandu sur le sol.

C'est la phase la plus douloureuse de cette pratique initiatique. Une fois que le jeune candidat passe cette étape, il lui est proposé des séances de formation sur l'histoire de la communauté. S'ouvre alors la deuxième phase par des séances d'instruction jusqu'à cicatrisation. Ainsi, les pensionnaires sont instruits sur :

L'importance du droit de réserve, de l'obéissance, de la tolérance et de la patience. Au-delà, les pensionnaires apprennent les réels rapports que le lignage entretient avec le totem du lignage, l'histoire du village, du lignage et les techniques et stratégies de guerre.⁵²

Le *Klinhi*⁵³ qui termine son passage peut « *pénétrer à part entière dans la société des adultes* » A. Schwartz (1971, p.155). Il fait d'abord la fierté de sa famille, de son lignage et du village. Il vient apporter sa vigueur et sa maturité à la communauté qui le voit passer d'enfant à adulte responsable. Il est donc apte à jouer un rôle important dans la communauté. Il a acquis plusieurs compétences qu'il doit désormais mettre au service de sa communauté.

Les deux pratiques initiatiques forment les personnalités de la jeune fille et du jeune garçon les prédisposant à intégrer la communauté des initiés et à jouer pleinement un rôle dans la vie quotidienne de la société Wè.

2. Apport des pratiques initiatiques à la société Wè

Les institutions définies par les sociétés humaines ont pour objectifs de contribuer au bien-être et à la pérennité de ces sociétés. Les Wè ne sont pas en marge de cette conception de l'institution des instruments sociaux. C'est pourquoi, après le passage de l'individu Wè dans l'une ou l'autre des pratiques initiatiques, selon le sexe, la

⁵² Etienne GLOUYA, Yopougon toit-rouge, 04/05/2018 cité par Goulédéhi Jean Alda, 2020. *Histoire des Wè : De la formation d'une ethnie aux luttes coloniales (XIe siècle – 1964)*, Abidjan, Université Félix Houphouët-Boigny, Thèse unique de doctorat d'histoire, p.189

⁵³ Tout pensionnaire du *Klinkwla* est appelé *Klinhi*

communauté l'intègre. Cette intégration permet de vérifier si son passage des rites initiatiques n'a pas été vain. Cela se perçoit dans le rôle que joue l'initié dans la société et les privilèges dont il bénéficie.

2.1. Le rôle des initiés dans la société

Dans la société Wè, l'initiation de l'individu commence à sa naissance et se parfait graduellement. Chaque étape lui permet de jouer un rôle dans la société. En effet, à la naissance, la cérémonie de dation est la première initiation. Elle permet à l'enfant d'avoir un nom et d'être désigné par ce dernier dans la communauté. En ce qui concerne cet article, le passage au *Blonhon* permet à la société d'avoir « des hommes et des femmes matures qui sont des êtres parfaits et affirmés » (J.A. Goulédéhi, 2020, p.191). En effet, le *Blonhon* « ayant pour but de retirer à l'homme ce qu'il a de femelle et à la femme ce qu'elle a de mâle » (Cheick A. D., 1979, p.208) était très importante dans la société Wè. Elle confirmait le sexe de l'individu qui était jusque-là ambigu.

Ainsi, l'individu qui termine son passage au *Blonhon* (*Klinkwla* ou *Saékwla*) change de statut dans la société. Les deux pratiques initiatiques, d'après les écrits de A. Tauzin (1998, p.29), « participent de façon comparable à deux rites de passage, en ce que l'un et l'autre effectuent une transformation du statut social et confortent une identité sexuelle jusque-là ambiguë ». Ainsi, tout ancien pensionnaire de cette institution du *Blonhon* s'incorpore normalement dans la société selon son sexe et exerce les responsabilités qui y sont liées.

Pour un jeune homme, par exemple, il est apte à participer aux réunions de prise de décision du village et peut maintenant chercher à s'initier aux ordres sacrés que sont les *Glaé*⁵⁴, *Dji*⁵⁵ et *Kwi*⁵⁶. Mieux, il peut chercher à épouser une femme pour fonder un foyer afin de se soustraire un tant soit peu de l'autorité familiale, bien qu'elle s'exerce toujours sur lui.

Pour la jeune fille, le passage au *Saékwla* « apparaissait alors, au même titre que l'acquisition des savoir-faire ou l'apprentissage des droits et devoirs de la femme mariée, comme condition, nécessaire et suffisante, du mariage » (A. Tauzin, 1998, p.29) dans la

⁵⁴ Le *Glaa* (plur. *Glaé*) est une société secrète du monde wè appelée ordinairement masque.

⁵⁵ Le *Dji* (plur. *Djia*) est une société initiatique du monde wè. Elle est propre aux population *Kwéahon*. C'est la société des hommes panthères

⁵⁶ Le *Kwi* est la société secrète et sacrée suprême du monde wè. Le *Kwi* est un intercesseur entre les hommes et le monde spirituel.

société Wè. Au-delà, ce passage permettait aux jeunes nubiles de parfaire leur statut et d'être plus désirées et regardées par les hommes en âge de se marier. Le jeune garçon comme la jeune fille se voient désormais confier des responsabilités et bénéficient des privilèges liés à leur nouveau statut d'initié.

2.2. Les privilèges liés au statut d'initié

La population Wè a des normes qui régissent la société et la vie en communauté. Les privilégiés, dans cette société, sont pour la plupart les initiés des différents ordres secrets et sacrés. Ainsi, le premier privilège est vécu pendant la période de réclusion des pensionnaires du *Blonhon*. Ces derniers prennent part à des séances d'éducation et de formation. C'est ce que rappelle A. G. Kouassi (2013, p.142) quand il aborde cette institution en ces termes : « on y rentre pour se former. Il s'agit d'apprendre principalement les règles sociales qui mettent l'accent sur la bienséance, la probité, la morale et sur les vertus. ». N. N. Abé (p.260) renchérit pour dire que « le séjour au bois sacré dure en moyenne quatre semaines. Durant ce temps, la vie sociale reste dominée par les enseignements relatifs au respect de l'autorité de la hiérarchie sociale, à la morale, à la vie reproductive, aux qualités d'une bonne épouse et d'une bonne mère » pour les jeunes filles.

À la fin de cette période, les pensionnaires sortent bien éduqués et prêts pour servir la communauté. Mieux, ils viennent pour contribuer à la bonne marche de la société en continuant à perpétuer le modèle social existant. Disposant donc de droits nouveaux, conférés par l'initiation, ils entrent dans la communauté et occupent sainement de nouvelles responsabilités car devenus réellement responsables. C'est donc l'occasion pour eux de convoler immédiatement en justes noces pour ceux qui ont l'occasion. En fait le second privilège des initiés est le mariage qui les soustrayait de l'emprise familiale en réduisant la dépendance vis-à-vis des parents.

En effet, que l'initié soit une femme ou un homme, dès son retour du *Blonhon*, il est apte à contracter le mariage. Car, « nul ne pourrait se marier s'il n'a pas accompli sa période d'initiation couronnée par la circoncision ; tant pour les filles que pour les garçons. » (H. F. Ellenberger, 1980, p.85). Le faisant, l'initié montre à la communauté sa prédisposition à l'autonomie tout en gardant les liens avec les membres de son lignage. Ainsi, l'autorisation lui est donnée de se construire une maison bien avant le mariage pour pouvoir y résider avec sa future épouse. Mieux, une parcelle de terre lui sera donnée par

l'aîné de la famille pour qu'il fasse son champ, au temps où l'autorité traditionnelle avait encore droit de citer.

Le nouveau circoncis peut être happé par un groupe d'initiés pour intégrer une des sociétés secrètes et/ou sacrées des Wè. Le passage au *Blonhon* est la porte d'entrée dans ces sociétés. À ce propos, notons que la circoncision « est le signe de la prédisposition de l'adolescent à appartenir aux différents ordres sacrés wè » (J.A. Goulédéhi, 2020, p.189). Pour la jeune fille, c'est aussi la possibilité d'entrer chez les Goloa qui s'affirme et au-delà d'être invitée à porter l'assiette du Kaolin du Glaa de son lignage.

Les initiés, filles comme garçons, forment dès leur sortie une sorte de mutuelle. Ils sont solidaires entre eux et participent aux activités importantes de la vie de leurs co-pensionnaires de la même session du *Blonhon*. Cet esprit de solidarité est inculqué durant le passage au *Blonhon*.

3. L'impact de la civilisation occidentale sur les pratiques initiatiques (1960-1998)

Avec la soumission coloniale, certaines institutions et au-delà quelques pans de la civilisation des sociétés africaines sont mis au banc des accusés, notamment l'excision, via des critiques sur leur pertinence et leur opportunité. Malgré l'accession à l'indépendance des anciennes colonies, les critiques ont persisté et des actions sont posées pour interdire certaines institutions et leurs pratiques violentes. L'interdiction de ces institutions et pratiques impacte la société à tous les niveaux.

3.1. Les critiques à l'encontre des pratiques traditionnelles

La colonisation a impacté les civilisations des peuples d'Afrique. Le riche patrimoine des africains a été détruit à petit trot. Les Wè, peuples de Côte d'Ivoire, n'ont pas été épargnés. De nombreuses pratiques ont été mises à mal dans leur essence, notamment le *Blonhon*, pratique initiatique qui permettait à cette population d'améliorer la transformation sociale du statut de ses jeunes filles et garçons pubères.

Les critiques au sujet de cette pratique initiatique ont concerné les méthodes de leur accomplissement. Pour de nombreux acteurs, la critique principale porte sur la non-stérilisation du matériel utilisé et sur la violence de l'acte. C'est donc un problème de santé publique qui était posé.

En ce qui concerne le Saékwla, notons que l'exciseuse « saisissant entre le pouce et l'index de la main gauche le clitoris de la patiente, elle l'étire, le tranche » (G. Chéron,

1933, p.301) sans anesthésie. En effet, c'est ainsi que l'excision se pratiquait. Le clitoris étant vu comme un élément mâle, il fallait le retirer de la femme pour affirmer sa féminité. Les associations qui luttèrent contre l'excision, l'acte opératoire du Saékwla, ont mis en avant l'ablation et son impact psychologique. La femme était marquée par la douleur de l'épreuve car pratiquée sans anesthésie. Cela est clairement souligné par G. Chéron (1933, p.301) en ces termes : « cette opération, qui dure une bonne minute, est très douloureuse ». Après l'opération, la jeune patiente pouvait aussi être victime d'une hémorragie et décéder par la suite. Cette inquiétude est reprise sous forme de plaidoyer par T.C. Yaï (2014, p.78-79) en ces termes :

On parle malheureusement trop peu des effets traumatisants et irréversibles des mutilations sexuelles féminines ainsi que de leurs conséquences physiques et psychologiques. Si le désir des communautés est d'obéir à un rituel lié aux coutumes ancestrales [...] il serait bon d'en exclure la dimension chirurgicale dont les conséquences sont effroyables. Car quand les mutilations sexuelles féminines n'entraînent pas la mort, elles sont responsables de dégâts physiques et psychologiques très irréversibles.

Chez les garçons, le Klinkwla, n'a vraiment pas été discrédité comme chez les femmes. Toutefois, la méthode traditionnelle a été confrontée à la pratique moderne dans les centres de santé. En effet, décriant le manque d'hygiène, les autorités coloniales et par la suite, les autorités sanitaires du pays ont suggéré aux populations de laisser les agents de santé qualifiés faire cette opération. Mieux, les populations elles-mêmes se détournèrent progressivement de cette pratique non moins douloureuse. À ce propos, Nimoh David disait ceci à Zwedru : « à notre époque, la circoncision était un enfer. Il n'y avait pas d'anesthésie donc imagine la douleur. » (J.A. Goulédéhi, 2020, p.318). Il soulignait la souffrance endurée par les pensionnaires de cette épreuve.

Indifféremment, que ce soit le Klinkwla ou le Saékwla, « les médecins les condamnèrent formellement tant en raison de la douleur que pour les dangers entraînés : hémorragie, infection urinaire, formation de cicatrices épaisses présentant plus tard un danger grave parfois mortel. » (H. F. Ellenberger, 1980, 85). Plusieurs personnes ont été exposées à ces souffrances et les séquelles de ces pratiques ont été ressenties sur certains pensionnaires. Ces nombreuses séquelles ont permis à l'Etat ivoirien d'interdire la pratique de l'excision.

3.2. L'interdiction de l'excision et son impact sur la société Wè

L'État de Côte d'Ivoire n'est pas resté insensible aux différentes dénonciations faites par les médecins, les associations et les activistes des droits de la femme. De

nombreuses associations dont l'association ivoirienne de défense des droits de la femme (AIDF)⁵⁷ dont Madame YAI Toma'm Constance⁵⁸ est présidente a œuvré pour que cette pratique soit interdite. En effet, pour ces associations, cette pratique portait atteinte à l'intégrité et à la dignité de la femme. Ainsi, le parlement vote une loi qui sera promulguée sous le numéro 98-757 le 23 décembre 1998. Cette loi est claire et interdit officiellement la pratique de l'excision.

L'interdiction n'entre pas facilement dans les mœurs et l'excision continue d'être pratiquée dans le pays. Pour les populations, cette loi vient sonner le glas d'une institution qui signait clairement le passage d'un statut à un autre pour les femmes. Ainsi, elles acceptent cette interdiction et mettent fin aux pratiques du *Saékwla* mais aussi du *Klinkwla*. Or ces pratiques permettaient, au-delà des ablations, d'instruire et de former sur les normes sociétales.

Cette interdiction va impacter la société Wè car mettant fin à une pratique sociale séculaire. Ces associations et organisations non gouvernementales ont oublié que « l'excision et la circoncision ont aussi pour effet de modérer la sensibilité des organes et d'apporter une entrave au dévergondage précoce » (S. Zaborowski, 1894, p.92). Les normes sociales inculquées aux jeunes filles pendant leur passage au *Saékwla* ne sont malheureusement plus communiquées. Prenant l'exemple des jeunes filles Dan qui ont en commun cette pratique initiatique avec les Wè, J.C Oulai (2009, p.83) avance « la dépravation des mœurs qu'on observe chez les jeunes filles de façon générale et les filles dan en particulier aujourd'hui serait la résultante de la perte des valeurs que seules confère le passage » par le *Saékwla*.

Or c'était dans les clairières du *Saékwla* que les fondamentaux de la hiérarchisation sociale était donnée aux jeunes filles. Pour le Wè, le passage au *Saékwla* est un temps d'apprentissage et de formation. La jeune fille qui en revient a acquis plusieurs notions dont le respect de l'ainé, le savoir vivre en communauté, les conditions d'accès aux sociétés secrètes et sacrées. Elle est instruite sur la gestion d'un foyer, des

⁵⁷ Association ivoirienne de défense des droits de la femme (AIDF) est une association créée en 1992 par Madame Constance YAI pour dénoncer et lutter contre toutes les violences faites aux femmes en Côte d'Ivoire. Elle a milité activement pour l'interdiction de l'excision et le mariage précoce des jeunes filles en Côte d'Ivoire.

⁵⁸ Madame YAI Toma'm Constance est l'une des pionnières de la lutte pour les droits de la femme en Côte d'Ivoire. Elle a axé ses actions contre les mutilations génitales féminines, le mariage forcé et les violences conjugales. Forte de ses actions en faveur de la gent féminine, elle a été nommée ministre de la famille et de la promotion de la femme en 2000. Elle a même publié un livre.

enfants, de la vie de famille et du rôle de la femme dans la société. Ainsi, l'interdiction des rites de l'excision a donc mis fin à ces différentes formations et surtout à l'installation de ces habiletés chez la jeune fille.

Partant de tous ces faits, comment comprendre qu'un jeune homme qui n'est pas passé par le *Klinkwla* entre dans l'enclos du Glaa ? comprend-il les codes pour pouvoir les interpréter ? Il en est de même pour la jeune fille qui entre chez le Goloè sans avoir subi le passage au Saékwla. Comment vont-ils assumer leur responsabilité dans la société et face à la mémoire de leur tradition représentée par les Kwi, Glaé, Dji et Goloa ? Il est à envisager la réhabilitation du *Blonhon* comme le suggère A. G. Kouassi (2013) en améliorant les conditions de sa pratique par l'élimination simple de la dimension chirurgicale et le maintien du séjour dans les clairières pour les formations.

Conclusion

Le *Blonhon* comprend deux pratiques initiatiques des populations wè. Ces pratiques distinctes que sont le *Saékwla* et le *Klinkwla* sont des pratiques séculaires de cette population. Elles ont aidé à une solidité des institutions et des ordres sacrés et secrets de cette société. Malheureusement, après l'indépendance, les associations et organisations des droits de la femme luttent pour l'interdiction, particulièrement, du Saékwla. Pour la pratique masculine, ce sont plutôt les gouvernants qui inciteront les populations à l'abandonner. En 1998, une loi est votée et interdit la pratique de toute mutilation génitale féminine dont l'excision. Or, il aurait été possible d'améliorer ces pratiques initiatiques en y extrayant l'élément de mutilation et de violence.

Sources et bibliographie

1. Sources orales

N°	Noms et Prénoms	Age	Fonction	Date et lieu de l'entretien	Thèmes abordés
1	GOUYA Eugène	Né en 1952	Chef des Golèo à Abidjan, ex pensionnaire du Klinkwla	Yopougon, Côte d'Ivoire 04/05/2018	Définition du Blonhon, Age d'initiation,

					Saékwla, Klinkwla
2	LIBLEDE Henriette	Née en 1965	Ménagère, ex pensionnaire du Saékwla	Yopougon, Côte d'Ivoire 05/03/2019	Les rites et bienfaits du Saékwla, les formations dispensées
3	NIMOH David	Né en 1936	Notable, ex pensionnaire du Klinkwla	Zwedru, Libéria 07/01/2017	Le rituel du Klinkwla, les conditions d'accès
4	TEMOHANE Odile	Née en 1961	Ménagère, ex pensionnaire du Saékwla	Paris-Léona, Côte d'Ivoire 18/08/2023	Saékwla, Zoho, durée du séjour, attitudes des pensionnaires
5	BOUE Téhé Marie IOTE Kplissohou Thérèse	Née en 1937 Née en 1947	Ex pensionnaires du Saékwla, ménagères	Batiébly, 27/12/2018	Saékwla, condition de vie pendant le séjour de l'opération

2. Bibliographie

ABE N'Doumy Noel, « L'institution sociale pubertaire et la question de l'excision en Côte d'Ivoire : une perspective culturelle de solution » in *European scientific journal*, November edition, Vol 8, N°25, pp.251-266

CHEIK Anta Diop, (1979). *Nations nègres et culture*, Dakar, présence africaine, 4^e édition, 564p.

CHERON Georges, (1993). « La circoncision et l'excision chez les Malinké » in *Journal de la Société des Africanistes*, tome 3, fascicule 2. pp. 297-303

Ellenberger Henri Frédéric, (1980). « Mutilations corporelles infligées aux femmes : étude victimologique », in *Criminologie*, 13(1), 80–93

- GOULEDEHI K. V. Jean Alda, (2020). *Histoire des Wè : De la formation d'une ethnie aux luttes contre les dominations coloniale (XIe – 1964)*, Thèse unique de doctorat d'Histoire, UFHB, Abidjan, 458p.
- KOUASSI Adack Gilbert, (2013). « L'excision à l'épreuve de la modernité : le masque (Gla) et le mythe culturel d'une pratique en pays Wè de Côte d'Ivoire », in *Communication en question*, Vol 1, N°1, Janvier-Février, pp. 132-146
- LEIRIS Michel, (1934). « Rites de circoncision Namchi » in *Journal de la société des Africanistes*, Tome 4, fascicule 1, pp. 63-80
- LEIRIS Michel et SCHAEFFNER André, (1932). « Les rites de circoncision chez les Dogon de Sanga » in *Journal de la société des Africanistes*, Tome 6, fascicule 2, pp. 141-161
- OULAI Jean-Claude, (2009). *L'excision en question : le cas des Dan de Logoualé (Côte d'Ivoire)*, Bouaké, Thèse de doctorat en science de la communication, Université de Bouaké, 379p.
- PAGNET Doh Clément, (2012). « Rites et mythe de l'excision en pays wè » in *Acta iasseyensia comparationis*, pp.138-147
- SCHWARTZ Alfred, (1971). *Tradition et changements dans la société Guéré*, Mémoire ORSTOM, N°52, 259p.
- TAUZIN Aline, (1988). « Excision et identité féminine. L'exemple mauritanien », in *Anthropologie et Sociétés*, 12(1), pp.29–37.
- YAI Toma'm Constance, (2014). *Les traditions-prétextes. Le statut de la femme à l'épreuve du culturel*, Abidjan, JD Editions, 151p.
- ZABOROWSKI Sigismond, (1894). « De la circoncision des garçons et de l'excision des filles comme pratiques d'initiation » in *Bulletins de la société d'anthropologie de Paris*, Iive série. Tome 5, pp. 81-104.